Présentation de Reto Lindegger, Directeur de l'Association des Communes Suisses

Assemblée générale de l'AdCV 16 mars, Saint-Sulpice

Sommaire

- 1. Le paysage communal
- 2. Fact-sheet ACS
- 3. Aménagement du territoire
- 4. Péréquation intercommunale
- 5. Autonomie communale
- 6. Divers / Questions

La diversité caractérise le paysage communal...



2'254 Communes

(1.1.2017)







1. Structure du paysage communal

(source: ACS et Prof. Reto Steiner, UNI Berne)

- 2'254 communes dans 26 cantons
- Moyenne: 1'214 habitants
- Effectif: env. 33'000 postes à plein temps (env. 45'000 personnes)
- 43,5 % des communes ont moins de 1'000 habitants



1. Structure du paysage communal II

(source: ACS et Prof. Reto Steiner, UNI Berne)

- 144 ou 5,8% des communes ont plus de 10'000 habitants
- 38 politiciennes/politiciens par commune; au total environ 100'000 personnes ayant un mandat politique au niveau communal en Suisse (état 2010)!
- Depuis 1850, 878 communes ont disparu des écrans (plus d'un quart de toutes les communes)



2. Fact-Sheet ACS I

- 72% de toutes les communes sont membre de l'Association des Communes Suisses.
- Représentation politique des communes au niveau fédéral depuis 60 ans
- Représentation des communes suisses par rapport aux autorités fédérales (Conseil fédéral, Administration et Parlement)
- Différents services pour les communes [en partie en collaboration avec des partenaires (privés)]
- Étroite collaboration avec les organisations cantonales des communes



2. Fact-Sheet ACS II

Représentation des communes suisses par rapport aux autorités fédérales:

- Quelque 40 consultations par an
- Auditions dans des commissions parlementaires
- Participation dans des organes de pilotage et groupes de travail de la Confédération
- Accès libre au Palais fédéral en tant que représentante du niveau communal (deux membres personnellement accrédités)
- Contacts institutionnalisés avec les directions des offices fédéraux (OFEN, SEM, ARE, etc.)

3. Aménagement du territoire I

- Révision de la loi sur l'aménagement du territoire
 - → Mise en œuvre de la première étape
 - → Suite de la révision



3. Aménagement du territoire II

- Collaboration de l'ACS avec VLP-ASPAN
- Programme d'impulsion dédié au développement vers l'intérieur



Association des Communes Suisses

4. Péréquation intercommunale - Objectifs

Les péréquations financières entre les communes visent à:

- a. renforcer la solidarité entre les communes;
- b. redistribuer plus équitablement les ressources fiscales entre elles;
- donner à chaque commune les moyens d'assumer ses tâches de manière autonome.



Association des Communes Suisses

La péréquation des ressources:

- Vise à réduire les disparités de ressources fiscales entre les communes.
- Consiste en une redistribution des revenus entre les communes financièrement fortes et les communes financièrement faibles.
- Est souvent basée sur l'indice des ressources fiscales communales harmonisées.

La compensation de la surcharge structurelle

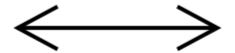
a pour objectif l'indemnisation

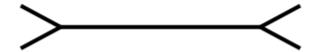
- des régions défavorisées par des conditions historiques ou sociodémographiques extrêmes et peu influençables
- II. des communes supportant des charges de centre



5. Autonomie communale

«entre illusion et réalité»





Communes Suisses

L'exemple du canton de Berne

- Déplacement de tâches importantes vers le canton (assistance sociale, école, santé).
- Déplacement de ressources financières vers le canton (impôts).
- L'autonomie communale ancrée (plus ou moins) dans la constitution cantonale

Association des Communes Suisses Associazione dei Comuni Svizzeri

Associaziun da las Vischnancas Svizras

Fusions ou collaboration? (source Prof. Ladner, IDHEAP)

Pour une collaboration:

- Avantages dus à la taille, plus de professionnalisation
- Tâches qui dépassent les frontières communales
- Equilibre entre offre et demande

Contre une collaboration

- Perte d'autonomie
- Déficit démocratique
- Bureaucratie

Pour une fusion:

- Meilleure qualité, économies
- Moins de problèmes à trouver du personnel qualifié pour l'administration
- Moins de problèmes à pourvoir les postes politiques
- Décharge du Canton
- Attrait de la place économique

Contre une fusion:

- Coûts
- La taille idéale d'une commune diffère selon la tâche
- Plus d'anonymat

Associazione dei Comuni Svizzeri Associaziun da las Vischnancas Svizras

Je vous remercie pour votre attention!

reto.lindegger@chgemeinden.ch www.chgemeinden.ch